



Brullioles

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 16 octobre 2015

Bâtiment mairie-bibliothèque

*** Aménagement de la salle des conseils**

Il est présenté aux élus deux modes différents de projection :

- Mise en place d'un vidéo projecteur et d'un écran blanc
- Mise en place d'un écran TV avec un système de transmission sans fil via un ordinateur.

La deuxième solution permettrait une meilleure intégration visuelle dans la salle des conseils et semble la mieux adaptée techniquement. Il sera demandé à la société consultée d'échanger avec les architectes lors d'une prochaine visite de chantier. De plus, les élus réfléchissent à la sonorisation de cette salle.

*** Toiture garage de Mr et Mme MOSCA :** Comme prévu dans la convention de bon voisinage établie en 2014 avec Mr et Mme MOSCA, il a été procédé à la réfection d'une partie de la toiture abîmée à l'occasion des travaux et à la réalisation de l'étanchéité entre les deux bâtiments.

*** Panneau lumineux :** Monsieur le Maire informe les élus qu'après négociation, le coût du panneau lumineux d'information a été baissé à la somme de 15 905 € HT au lieu de 22 000 € HT, comme précédemment annoncé. Le fournisseur nous informe que ce prix avantageux sera proposé aux autres communes de Chamousset en Lyonnais qui souhaiteraient acquérir ce produit.

Bâtiment mairie-école

Suite au rapport du diagnostic de sécurité incendie du bâtiment mairie-école réalisé par le bureau de contrôle Qualiconsult, il est nécessaire de procéder à un diagnostic structurel de la passerelle située au niveau de la classe du 2ème étage. Nous sommes en attente de deux devis de bureaux de contrôle spécialisés dans ce domaine ; le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à choisir l'offre la plus avantageuse afin que ce contrôle s'effectue le plus rapidement possible.

Afin de répondre aux préconisations du bureau de contrôle pour la mise en conformité du bâtiment, le conseil municipal souhaite s'appuyer sur les compétences d'un architecte afin de répondre à ces obligations en les priorisant par degrés d'urgence. Dans un deuxième temps, les élus souhaitent aussi connaître les possibilités d'un réel aménagement de ce bâtiment afin de lui donner plus de fonctionnalité. Une maîtrise d'œuvre sera retenue prochainement.

Délibérations diverses

*** Dossier AMARIECO, exploitant fonds de commerce de l'hôtel restaurant de mars 2010 à novembre 2013**

Le liquidateur judiciaire a clôturé le dossier AMARIECO en juillet 2015. Lors de la liquidation en novembre 2013, la société AMARIECO était redevable de 8 loyers (9 600 € HT) et de 14 remboursements de cuisine (16 612 € HT) :

- Concernant les loyers, le liquidateur a pu nous payer 5 640 € HT sur la somme à devoir de 9 600 €.
- Concernant les remboursements cuisine, aucun règlement ne nous est parvenu parce que le liquidateur a considéré que cette dette entrait dans la catégorie des créances à moyen terme et donc non prioritaire.

Ces impayés représentent la somme de 20 572 € HT.

Seul 28 % du prix de la cuisine a été honoré par la société AMARIECO. A l'époque aucun dépassement de travaux n'avait été enregistré par rapport au marché public signé, puisque c'était la société AMARIECO qui avait pris les modifications souhaitées à sa charge. Aujourd'hui, ces impayés représentent 6% du projet global.

*** Demande de subvention du Sporting Club des Bigarreux**

Suite aux engagements pris en 2014, le conseil municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 600 € au Sporting Club des Bigarreux pour l'achat de matériel sportif.

Questions diverses

*** Salle des fêtes :** Le cinéma a pu bénéficier de l'attribution d'une sono destinée à son propre usage. Le dossier de sonorisation de la salle des fêtes est donc abandonné.

* **Voirie** : Les travaux de voirie réalisés par la communauté de communes Chamousset en Lyonnais sur nos voiries communautaires sont reportés au printemps prochain afin qu'ils soient exécutés dans de bonnes conditions météorologiques.

* **Elections régionales** : Les élections régionales auront lieu les dimanches 6 et 13 décembre 2015 de 8h à 18h.

Manifestations

* **TELETHON** – Les associations et le Conseil Municipal d'Enfants de Brullioles organiseront cette manifestation **le samedi 5 décembre 2015 à partir de 15h** à la salle des fêtes. Au programme, différentes animations. Le repas « saucisson chaud » sera servi à partir de 20 h au prix de 6 €.

* **8 DECEMBRE** - Animation gratuite : Les Gônes de Brullioles vous invitent à partir de 18h30 parking de la Halte-garderie à venir boire un verre de vin chaud ou un chocolat chaud. Un lâcher de ballons aura lieu vers 19h en hommage aux victimes des attentats de Paris du 13 novembre 2015.

Service de Transport Solidaire - STS

Depuis le 1er janvier 2015, la nouvelle organisation des transports publics du département du Rhône désigne le SYTRAL compétent pour la gestion des lignes régulières et le transport scolaire. Il a été décidé l'arrêt du Transport A la Demande (TAD) au 1er juillet 2015. Les Communautés de Communes ont été informées qu'un financement à hauteur de 50 % est prévu par le Département si elles organisent sur leur territoire un dispositif de mobilité solidaire pour les personnes en grande difficulté.

Il a donc été créé sur le territoire de ST Laurent de Chamousset le Service de Transport Solidaire, dispositif basé sur le fonctionnement des tickets Transport des Personnes Agées (TPA) déjà existant sur le territoire depuis 30 ans. **Les futurs utilisateurs devront impérativement passer en mairie pour déposer une demande.**

Distribution des sacs noirs et des sacs jaunes

La distribution des sacs noirs (ordures ménagères) et des sacs jaunes (tri sélectif) aura lieu pendant l'ouverture du bureau de vote les dimanches 6 et 13 décembre 2015 de 8h à 12h.

*** Achat groupé de fuel**

Nous pouvons enregistrer les commandes en fuel normal et en fuel grand froid. **Vous avez jusqu'au samedi 12 décembre pour passer commande auprès du secrétariat.**

Le fournisseur retenu se chargera de contacter directement les personnes inscrites afin de convenir d'un rendez-vous de livraison dans le créneau des dates mentionnées ci-dessous. Le règlement s'effectuera au comptant à la livraison et directement entre la société et le client sans intervention de la mairie.

Dernier délai pour déposer les commandes	Consultation des fournisseurs, commande et confirmation du prix par mail	Livraison
Samedi 12 décembre	Mardi 15 décembre	Entre le 16 et le 18 décembre

La prochaine commande aura lieu en février 2016.

Les services de gendarmerie constatent de nombreux vols sur notre secteur entre 17h et 21h. Nous vous demandons d'être très vigilants dans ce créneau horaire et de laisser vos logements éclairés.

Ce geste peut éventuellement dissuader les malfaiteurs de passer à l'acte.

Information supplémentaire

* **Regroupement des intercommunalités : réunion publique d'informations le samedi 5 décembre à 10h, salle polyvalente de Grézieu le Marché**, sur la réorganisation des intercommunalités dans le cadre de la Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République).